

Mardi 10 septembre 2019 - Catégorie: **Spécialités** - Ecrit par **Daniela Wittwer**

Le don d'organes, parlons-en !

[Blog_Don-organes](#)

En Suisse, plus de 1400 personnes figurent sur la liste d'attente pour un organe et une centaine de personnes décèdent chaque année, faute de donneurs. Le don d'organes est vital : il permet de sauver des vies et de restaurer pour longtemps la santé des receveurs. Mais qui peut donner ses organes et pourquoi est-ce important d'informer ses proches de ses volontés ? Les réponses de Samir Hafdi, coordinateur du don d'organes pour l'HFR :

L'HFR est membre du Programme latin de dons d'organes (PLDO). De quoi s'agit-il exactement ?

Le PLDO est le premier réseau de don d'organe de Suisse, il a été mis en place il y a une dizaine d'années dans le but d'optimiser l'identification et la gestion des donneurs d'organes et de garantir que le prélèvement se déroule de manière efficace et respectueuse. 13 hôpitaux de Suisse Romande et du Tessin font actuellement partie de ce programme. Certains hôpitaux peuvent uniquement détecter les donneurs et les transférer vers un autre centre pour le prélèvement, d'autres hôpitaux, dont l'HFR, peuvent effectuer des prélèvements. Au cœur de ce processus, il y a l'unité de soins intensifs, car c'est ici que sont pris en charge les donneurs potentiels. Les transplantations sont effectuées dans l'un des 6 centres de transplantation en Suisse. Cette collaboration permet d'activer le partage d'expérience et de connaissance parmi tous les hôpitaux et une coordination optimale. La mise en place de différentes mesures a ainsi permis d'augmenter de manière significative le

nombre de dons d'organes en Suisse.

Et qui peut donner ses organes ?

Tout le monde peut faire don de ses organes. Les jeunes peuvent remplir une carte de donneur dès 16 ans. Un prélèvement est toutefois possible à tous les âges : Ainsi, l'an dernier, 7% des donneurs avaient plus de 80 ans. Il existe bien certaines contre-indications, mais nous évaluons la situation au cas par cas.

Certains organes peuvent également être transplantés à partir d'un donneur vivant, par exemple pour le don d'une partie du foie – qui a la particularité de se régénérer, ou des reins, puisque nous en avons deux. Ces dons vivants sont accompagnés d'un suivi médical et psychologique approfondis.

Pourquoi est-ce important de parler du don d'organes avec ses proches ?

La question du don d'organe se pose dans une situation difficile: lors de la mort d'un proche. Face au deuil et à la méconnaissance de la volonté du défunt, cette décision peut être un fardeau pour les proches. Communiquer clairement de son vivant sa volonté par rapport au don d'organe permet de décharger la famille. Et surtout : le moment venu, les proches seront en mesure de respecter en connaissance de cause la volonté ultime du défunt.

Pour en savoir plus sur le travail des coordinateurs locaux de don d'organes et de tissus, consultez la vidéo du Programme Latin de Don d'Organes (PLDO) en lien ci-dessous:

Vidéo explicative du rôle des coordinateurs

Vous avez une question concernant le don d'organes ou de tissus ? Vous souhaitez recevoir des informations pour vous inscrire au registre national de Swisstransplant ou remplir une carte de donneur ? Visitez notre stand :

Le jeudi 12 septembre de 8h30 à 16h dans le hall d'accueil de l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal

ou rendez-vous sur le site de Swisstransplant:

www.swisstransplant.org

Mots clés:

Don d'organes